

**MODELE DE DECLARATION DES BENEFICIAIRES EFFECTIFS D'UNE PERSONNE MORALE (Article 5 du Décret n°2022-0107/PT-RM du 22 février 2022 instituant le registre public des bénéficiaires effectifs des entreprises extractives)**

Article 34 et suivants de l'Acte Uniforme OHADA, du 15 décembre 2010 portant sur le Droit Commercial Général

**I. SOCIETE DECLARANTE (rappel)**

Dénomination sociale :

N° d'identification fiscal : ..... Immatriculation au RCCM ..... du greffe de : .....

NINA : .....

Forme juridique :

Adresse du siège social :

Boite postale :

Commune/Cercle/région :

Pays :

*Entreprise non cotée en bourse ?*

*Oui*

*Non*

*Entreprise cotée ou Filiale d'une entreprise cotée en bourse ?*

*Oui*

*Non*

*Entreprise cotée à 100% ?*

*Oui*

*Non*

*Nom de la place boursière :*

*Lien vers formulaire de déclaration ou Liste des bénéficiaires effectifs :*

*Pourcentage participation :*

*Numéro ISIN / Stock ISIN :*

**II. BENEFICIAIRE EFFECTIF (rappel)**

Civilité : ..... Madame  Monsieur

Nom de naissance :

Nom d'usage :

Pseudonyme :

Prénom principal :

Autres prénoms :

Né(e) le : ..... à :

Ville/Région : ..... Pays : .....

Nationalité :

Fonction :

N° de Pièce d'identité

Adresse du domicile :

Boite Postale..... Commune/Cercle/Région :

Pays

*Etes-vous une Personne politiquement exposée (PPE) ?*  *Oui*  *Non*

*Etes-vous en relation avec une PPE ?*  *Oui*  *Non*

*Nom :*

*Date de Naissance :*

*Nationalité :*

*Pays de résidence :*

*Adresse Service :*

*Date d'acquisition de la Propriété :*

*Catégorie de PPE :*

*PPE étrangère :*

*PPE nationale :*

*PPE organisation internationale :*

*Fonction PPE :*

*Date début d'exercice :*

*Date fin d'exercice :*

**III. DESCRIPTION DES MODALITES DU CONTROLE EXERCE PAR LE BENEFICIAIRE EFFECTIF**

1) Précisez :

- En cas de démembrement de propriété, la répartition des pourcentages à la fois pour la détention du capital et celle des droits de vote, entre la nue-propriété, l'usufruit, voire la pleine propriété :

- En cas de détention indirecte, les modalités du contrôle indirect sur la société déclarante :

*(Si des personnes morales autres que la société déclarante interviennent pour permettre ce contrôle indirect, mentionner pour chacune d'elle, outre sa dénomination sociale et l'adresse de son siège social, soit son n° NINA suivi du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée, soit son n° et son lieu d'immatriculation dans le registre public)*

2) Précisez les modalités du pouvoir de contrôle sur les organes de gestion, d'administration ou de direction de la société déclarante ou sur l'assemblée générale de ses associés ou actionnaires :

**ATTENTION** : Le fait de ne pas déposer au greffe peut entraîner, après injonction de l'administration ou du juge compétent demeurée sans suite, l'application d'une astreinte (article 8 du décret et 227X du Livre de Procédure Fiscales).

Fait à, \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Nom, prénom du représentant légal :

Signature :

**Mention** : La fausse déclaration, la déclaration effectuée au-delà des délais impartis, ou la déclaration, manifestement incomplète, expose son auteur à des sanctions prévues par la législation en vigueur.